

## La Belgique veut la baisse des frais d'envoi de fonds vers les pays en développement

@rib News, 16/05/2017 - Source SPF Affaires étrangères Le ministre De Croo veut voir baisser les coûts de transferts de fonds vers les pays en développement Les frais facturés lors de l'envoi de fonds vers les pays en développement doivent baisser. C'est ce qu'a indiqué le Vice-Premier Ministre et Ministre de la Coopération au Développement Alexander De Croo en réaction à l'étude consacrée au paysage belge des transferts d'argent vers les pays en développement, menée par 11.11.11 et l'HIVA (Institut flamand de recherche sur le travail et la société). Il ressort que le prix moyen du transfert de fonds en provenance de la Belgique oscille autour des 8%.

Selon une étude que publie aujourd'hui 11.11.11 et l'HIVA consacrée au paysage belge des transferts d'argent vers les pays en développement, les immigrants envoient de Belgique entre 2 et 5 milliards d'euros vers leur pays d'origine. Ces chiffres confirment l'importance croissante des envois de fonds (remitances). Des études Internationales indiquent que les envois de fonds sont au moins deux fois plus élevés que les budgets d'aide publique au développement (APD) des pays bailleurs. Les transferts d'argent de la diaspora vers les pays en développement sont de plus en plus importants. L'étude réalisée par 11.11.11. et l'HIVA le montre une nouvelle fois. De même, ces envois de fonds sont cruciaux pour le développement international : ils accroissent le pouvoir d'achat des familles du Sud et stimulent l'économie locale, a déclaré Alexander De Croo. Selon l'étude de l'HIVA, les frais moyens facturés lors des envois de fonds depuis la Belgique oscillent autour de 8% en moyenne. Faire passer ces coûts à 3% est un des objectifs de l'Agenda 2030 pour le Développement durable et du plan d'action d'Addis Abeba. Il est impératif que nous diminuions les coûts des envois de fonds, confirme le ministre De Croo, Qui dit moins de frais de transfert, dit plus de moyens pour le développement. Voilà pourquoi j'ouvre ce débat, aussi bien dans notre pays qu'au niveau international. Le ministre De Croo prévoit notamment des contacts avec les banques et les agences qui proposent des services de transfert. Il se concertera aussi avec ses collègues en charge des Finances, des Consommateurs et de la Migration, et avec l'Organisation internationale pour les Migrations. Par ailleurs, il est également important d'avoir un dialogue avec la diaspora. Dans un certain nombre de cas, il existe des alternatives moins chères que les prestataires commerciaux de transferts, par exemple via les Nations unies. J'aimerais comprendre pourquoi la diaspora a si peu recours à ces alternatives moins onéreuses, a conclu Alexander De Croo.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});